

Ancrer l'internalisation dans la vérité et la réconciliation

Mardi 16 novembre 2021



**L'HONORABLE MURRAY
SINCLAIR**
(LL.B., C.S.M., C.P.A.)

L'honorable Murray Sinclair est un Anishinaabe et un membre de la Première Nation de Peguis. Il est chef du 4e degré de la société Midewiwin, une société traditionnelle de guérison et de spiritualité de la nation anishinaabe chargée de protéger les enseignements, les cérémonies, les lois et l'histoire du peuple anishinaabe. Il a obtenu son diplôme de droit en 1979. Il participe au système judiciaire du Manitoba depuis plus de 40 ans, d'abord en tant qu'avocat représentant des client.e.s autochtones, puis en tant que professeur auxiliaire de droit à Robson Hall, juge en chef adjoint de la Cour provinciale du Manitoba et juge de la Cour du Banc de la Reine. Il a été le premier juge autochtone nommé au Manitoba et le deuxième au Canada. Il a été coprésident de la Commission d'enquête sur l'administration de la justice et les Autochtones du Manitoba et commissaire en chef de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Il a pris sa retraite de la magistrature et a été nommé au Sénat en 2016. Après avoir pris sa retraite du Sénat au début de 2021, il est retourné à la pratique du droit et au mentorat auprès de jeunes avocat.e.s chez Cochrane Saxberg LLP. Il écrit actuellement ses mémoires.



**KANONHSYONNE JANICE C.
HILL - MODÉRATRICE**
vice-présidente associée,
Initiatives autochtones et
réconciliation, Université
Queen's

Kanonhsyonne Janice Hill est vice-présidente associée, Initiatives autochtones et réconciliation, du bureau des initiatives autochtones de l'Université Queen's. Elle est membre du clan Turtle de la nation Mohawk de Kenhtè:ke, où elle réside actuellement, et mère de clan dans sa communauté. Mme Hill est profondément engagée dans la préservation et la promotion des connaissances, des histoires, des cultures, des langues et des traditions autochtones. Dans son rôle, elle s'efforce de faire progresser les initiatives autochtones dans l'ensemble de l'université, de promouvoir la compréhension des histoires et des perspectives autochtones au sein de la communauté Queen's ainsi que de donner des conseils et du soutien en matière d'éducation et d'initiatives autochtones.

Mme Hill a consacré sa carrière à promouvoir l'éducation des autochtones et à leur offrir des expériences d'apprentissage positives. En tant que directrice du Four Directions Aboriginal Student Centre de 2010 à 2017 de Queen's, elle a travaillé activement dans le but de faire progresser l'indigénisation et d'accroître la visibilité des communautés autochtones à Queen's.

L'Université Trent lui a conféré le grade de bachelière en études autochtones et en anthropologie. À l'Université Queen's, elle a obtenu son baccalauréat en éducation et, à présent, elle est en voie d'y obtenir sa maîtrise en études de genre. Elle a commencé sa carrière universitaire en qualité d'auxiliaire d'enseignement dans la faculté d'éducation de Queen's et a participé à la création du

Programme de formation des enseignants autochtones (ATEP). En plus, avant son retour à Queen's, elle a été doyenne académique de l'Institut technique des Premières Nations (FNTI).

Étant profondément engagée dans l'éducation autochtone aux niveaux provincial et national, Mme Hill a occupé des postes de direction au sein de l'Ontario Native Education Counselling Association (ONECA), du Council of Ontario Universities (COU), du Reference Group on Aboriginal Education (RGAE) et du OCAV/RGAE Joint Working Group on Indigenization. Elle a décroché plusieurs subventions nationales et on lui a aussi décerné des prix institutionnels. Par ailleurs, Mme Hill a été cochercheuse pour l'Initiative sur les connaissances autochtones de Kahswentha, financée par le Conseil de recherches en sciences humaines.



REBECCA CHARTRAND
vice-présidente,
Programmes et réussite des
étudiants et des élèves,
Indspire

Rebecca Chartrand (B.Éd. M.Éd) est vice-présidente d'Indspire et propriétaire du cabinet Indigenous Strategy, Education and Consulting. Elle est originaire de la Première Nation de Pine Creek sise sur le territoire du traité n° 4, mais a vécu sur le territoire du traité n° 1 la majeure partie de sa vie.

Mme Chartrand est Anishinaanbe, Inninew et Métisse. Ses racines ancestrales sont profondément ancrées dans le territoire où confluent les deux rivières la Rouge et l'Assiniboine. Leader exceptionnelle visant des résultats concrets, circonspecte, méticuleuse, avec un fort sentiment de fierté et d'une forte conscience de soi, elle est souvent consultée comme personne-ressource. Elle a été recrutée pour son expérience en matière de leadership, de service public, de planification stratégique, de mise en œuvre, d'établissement de ponts, et pour ses bons résultats. Elle est reconnue comme une personne qui dirige avec courage, engagement et passion.

Dans son rôle précédent de directrice divisionnaire de Seven Oaks à Winnipeg, elle a établi un cadre pour élaborer une politique de lutte contre le racisme. Elle a également élaboré une politique et une stratégie éducatives autochtones qui ont propulsé Seven Oaks parmi les chefs de file de l'éducation autochtone au Manitoba. De plus, elle a été le moteur du lancement, en 2017, d'une école bilingue Ojibwé qui va de la maternelle à la troisième année. Avant cela, Mme Chartrand a travaillé pour plusieurs établissements d'enseignement postsecondaire et systèmes scolaires allant des classes de maternelle à la 12ème année, tant dans les réserves qu'à l'extérieur, faisant avancer les réalisations autochtones. Au Collège Red River, elle a dirigé l'élaboration d'une nouvelle stratégie de réalisation autochtone à l'échelle du collège, qui a servi à améliorer la réussite des étudiant.e.s grâce à des soutiens globaux, en plus de développer sept nouveaux programmes.

Elle est l'actuelle présidente de la Commission nationale des Autochtones au Manitoba, qui a pour mission de donner des avis sur les nouvelles politiques du gouvernement fédéral. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation Health Science Centre Children's, de la Chambre de commerce autochtone et de BUILD. Elle conseille également le Musée canadien des droits de la personne par le truchement du groupe consultatif sur l'éducation autochtone.



**TE HOWIST KWUNT -
ALLEN DOXTATOR**

aîné et conseiller culturel à
l'Université Queen's

Te Howist Kwunt (« Al » pour les intimes) offre du soutien à tous les étudiant.e.s, membres du personnel et membres du corps professoral de l'université Queen's. Il est disponible pour des rencontres individuelles ainsi que pour animer des ateliers et des présentations. Oneida de la première nation Oneida de la rivière Thames, près de London, en Ontario, il est un membre du clan de l'Ours. Son rôle à l'Université Queen's lui permet de mettre à profit plus de 45 années d'expérience en tant que travailleur social.



DR. LYNN GEHL

critique culturelle
autochtone/indigéniste,
écrivaine et auteure

Lynn Gehl est auteure, militante, conférencière et artiste. Son travail englobe à la fois l'action anticoloniale et la célébration du savoir autochtone. Elle remet en question les pratiques, politiques et lois canadiennes en matière de génocide colonial, comme le processus de revendication territoriale et d'autonomie gouvernementale, la discrimination fondée sur le sexe dans la Loi sur les Indiens, la destruction continue d'Akikpautik (Chaudière Falls), un lieu sacré anishinaabeg, ou encore l'absence, au Canada, d'une politique à l'égard des femmes et des filles autochtones handicapées, qui sont plus à risque d'être victimes de violences sexuelles. Elle tisse des ceintures wampum, construit des pétroformes et peint. Elle a publié trois livres : *The Truth that Wampum Tells: My Debwewin on the Algonquin Land Claims Process* (La vérité que le wampum raconte : ma Debwewin sur le processus de revendication territoriale des Algonquins); *Claiming Anishinaabe: Decolonizing the Human Spirit* (Revendiquer l'Anishinaabe : décoloniser l'esprit humain); et plus récemment *Gehl v Canada: Challenging Sex Discrimination in the Indian Act* (Gehl c. Canada : contester la discrimination sexuelle dans la Loi sur les Indiens). Elle a également publié plusieurs contributions savantes dans des revues scientifiques, écrit des chapitres de livres, et rédigé quelque 140 contributions communautaires dans des magazines, des sites Web et des journaux ou sous forme d'articles d'opinion. Mme Gehl a publié pas moins de 150 billets sur son blogue personnel. Elle est souvent sollicitée en tant qu'experte par divers médias pour commenter les enjeux autochtones.